

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

N° INSEE : 25539

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Seloncourt DCM20240611-19	Séance du 11 juin 2024 à 18h30 L'an deux mil vingt-quatre le onze du mois de juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal - après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
Date d'envoi de la convocation : le 03 juin 2024 Date d'affichage et de publication sur le site internet de la commune :	
Etaients présents () Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
Etaients excusés ayant donné procuration () a donné procuration à ,	
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum étant atteint (XX membres présents) il ouvre la séance. En application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme M/MmeXXXX pour remplir les fonctions de secrétaire.	
Nbre de membres : <ul style="list-style-type: none">- En exercice : 29 - Quorum : 15- Présents :- Ayant donné procuration :- Absents :- Ayant pris part au vote :	Résultat du vote : <ul style="list-style-type: none">- Pour :- Contre :- Abstention :

OBJET : EXTENSION DU RESEAU DE VIDEOPROTECTION – DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (F.I.P.D.)

Monsieur le Maire expose ;

La ville de Seloncourt souhaite se doter de cinq caméras supplémentaires complétant le réseau de vidéoprotection créé en 2010, ayant fait l'objet d'extension sur plusieurs exercices.

- Une caméra sur la salle polyvalente,
- Quatre caméras « lecture de plaques » installées au carrefour rue des Vignottes / rue d'Audincourt.

La vidéo protection s'inscrit dans le cadre des outils au service de la politique de sécurité et de prévention. Il s'agit de combattre plus efficacement la délinquance de proximité qui touche au quotidien la population, en dotant la ville d'un outil qui permet d'améliorer le travail de prévention et de dissuasion, de faire reculer le sentiment d'insécurité et de donner aux forces de l'ordre le moyen de résoudre en plus grand nombre crimes et délits.

L'estimation des travaux est de 20 000 € H.T. soit 24 000 € T.T.C.

L'Etat, qui encourage ces équipements, cofinance ces travaux au titre du Fonds d'Intervention pour la Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) à hauteur de 50% selon les enveloppes disponibles.

Le plan de financement serait le suivant :

Co-financeurs		Dépenses subventionnables	Taux	Subventions escomptées €	%	
					Sur total € H.T. 20 000 €	Sur total € T.T.C.
ETAT	F.I.P.D.	20 000,00	50%	10 000,00	50,00%	40,00%
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES				10 000,00		41.66%
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT				14 000,00		58.34%
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.				24 000,00		100%

La Commission Voirie, réunie le 22 mai 2024, a émis un avis favorable.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, A de ses membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel,
- **SOLLICITE** une subvention à l'Etat au titre du F.I.P.D.,
- **DEMANDE** l'autorisation de commencement des travaux avant décision attributive de subvention,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement de l'organisme cité qui ne répondrait pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER